



## FOIRE AUX QUESTIONS

### Partie conventionnée AEFÉ – Élémentaire, Collège & Lycée

Mise à jour Juin 2020

#### **Le Lycée Français Saint Louis est-il un établissement français ou suédois ?**

Le Lycée Français Saint Louis est un établissement de droit suédois conventionné avec l'AEFE (Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger). Le LFSL est régi par la Fondation Lycée Français Saint Louis de Stockholm, de droit suédois, dirigée par un Conseil d'Administration. Le LFSL est reconnu comme Ecole Internationale par la direction nationale des établissements scolaires en Suède (Skolverket).

#### **Le Lycée Français Saint Louis respecte-il les programmes scolaires français ?**

Un élève qui fréquente le LFSL reçoit un enseignement en conformité avec les instructions officielles de l'Éducation Nationale. Il ne rencontrera donc aucune difficulté en cas d'intégration dans tout autre établissement français, aussi bien sur le territoire français que dans toute autre établissement du réseau de l'AEFE. Les élèves préparent les examens français du DNB et du Baccalauréat.

#### **Le Lycée Français Saint Louis permet-il de rejoindre le système suédois ?**

Il est important pour le LFSL d'aider les élèves qui le souhaitent à réussir leur intégration dans le système éducatif suédois, pendant et après leur scolarité. Une coordinatrice de l'enseignement suédois est là pour aider les élèves dans leurs démarches et est la personne contact entre le lycée, les élèves et le système éducatif local (administration, établissements scolaires, universités). Pour être habilité à intégrer un lycée suédois, l'élève doit être inscrit dans la Section Internationale Suédoise.

#### **Quelle est la composition des élèves au LFSL ?**

La majorité des élèves du LFSL sont français ou binationaux (franco-suédois). L'école accueille également des enfants d'autres nationalités. Au total 42 nationalités sont représentées au sein de l'école.

#### **Où est situé le Lycée Français Saint Louis dans Stockholm ?**

Le LFSL est implanté sur l'île de Stora Essingen dans deux structures :

- « Le Bâtiment principal », Essingestraket 24 : Förskola, Élémentaire, Collège
- « L'Annexe », Gammelgardsvagen 38 : Lycée

#### **Que dois-je faire pour inscrire mes enfants au Lycée Français Saint Louis ?**

Les inscriptions concernent en priorité les enfants ayant le profil suivant :

- Enfants de familles françaises, expatriées en Suède pour une durée limitée, et qui relèvent du système scolaire français (ex. école en France ou établissement du réseau de l'AEFE)

- 
- Enfants de familles de nationalité tierces, expatriées en Suède pour une durée limitée, et qui relèvent du système scolaire français (ex. école en France ou établissement du réseau de l'AEFE)
  - Enfants bénéficiant du regroupement des fratries (frères et sœurs déjà scolarisés dans l'établissement)
  - Au Cours Préparatoire (CP), enfants relevant de la « Förskola » du Lycée Français Saint Louis
  - Temps passé sur la liste d'attente
  - Autres cas

Tout enfant non scolarisé dans le système français est soumis à une évaluation de niveau conditionnant son intégration.

En tant qu'école internationale, le LFSL peut intégrer :

- Des enfants français installés en Suède
- Des enfants de toute nationalité ayant été scolarisé en France plusieurs années
- Des enfants de toute nationalité ayant comme projet de s'installer en France
- Des enfants de toute nationalité pratiquant le français de manière quotidienne avec l'un de ses responsables.

### **Y a-t-il des conditions particulières à l'inscription ?**

Pour toute inscription à partir du cours préparatoire (CP, première classe de l'école élémentaire), l'enfant doit maîtriser le français comme langue de communication.

Les enfants provenant du système scolaire français (écoles du réseau AEFÉ comprises), sont inscrits de droit sans test de niveau. Les enfants provenant du système suédois ou de tout autre système scolaire, devront passer un test afin de déterminer leur niveau. Le test se concentre essentiellement sur la maîtrise du français (oral et compréhension) et les mathématiques.

### **Une inscription au LFSL est-elle possible plus d'un an à l'avance ?**

Non cela n'est pas possible.

### **Le Lycée Français Saint Louis accepte-il les élèves venant du système suédois ?**

Oui mais ils doivent passer des évaluations.

### **Lors d'une demande d'inscription, le Lycée Français Saint Louis tient-il compte du niveau scolaire des élèves ?**

L'inscription est déterminée en fonction des critères décrits ci-dessus, de la maîtrise de la langue française et des capacités d'accueils.

### **Le Lycée Français Saint Louis admet-il les élèves au cours de l'année scolaire ?**

Oui cela est tout à fait possible en fonction des capacités d'accueil. En général, l'admission se fait à l'issue de chaque période de vacances scolaires.

### **Organisez-vous des Portes Ouvertes au LFSL ?**

Non, le LFSL n'organise pas de Portes Ouvertes, il est cependant possible de demander à visiter à l'établissement.

### Puis-je demander à visiter le Lycée Français Saint Louis ?

Oui, les demandes peuvent être faites auprès du Secrétariat : [jffournier@lfsl.net](mailto:jffournier@lfsl.net)

### Quels sont les tarifs ?

Vous trouverez tous les renseignements dans la Rubrique [Inscriptions/Frais de scolarité](#).

### Quand recevrais-je les factures des frais de scolarité ?

Les frais de scolarités sont facturés aux familles en deux tranches, une facture pour le premier semestre et une facture pour le deuxième semestre.

### Quelle est la procédure de désinscription pour un retour en France ?

Les demandes doivent être faites au Secrétariat : [jffournier@lfsl.net](mailto:jffournier@lfsl.net) qui vous fournira un certificat de radiation.

### Quels sont les horaires du Lycée Français Saint Louis ?

#### Horaires d'ouverture du secrétariat

Du lundi au vendredi

matin : 8h00 – 12h00

après-midi : 13h00 – 16h00

#### Horaires d'ouverture du CDI

Du lundi au vendredi

matin : 8h00 – 12h00

après-midi : 13h00 – 17h00 sauf Mardi 16h

### Ecole Élémentaire

De 9h à 15h du lundi au vendredi :

- o 07h00-08h50 : service de l'accueil
- o 08h50-09h00 : accueil dans la cour
- o 09h00-11h10 : temps de classe
- o 11h10-12h00 : pause méridienne, surveillance assurée par le fritids\*.
- o CP : 10h55-11h30 cantine, puis récréation
- o 11h10-11h35 cantine, puis récréation pour certaines classes
- o récréation puis cantine de 11h35 à 12h00 pour certaines classes
- o 12h00-15h00 : temps de classe avec récréation de 13h35 à 13h50

A 15h, accueil éventuel par le Fritids.

Les cours de suédois optionnels se déroulent de 8h à 9h et de 15h à 16h.

\* *Organisme externe chargé de l'accueil extra-scolaire*

### Collège & Lycée

L'emploi du temps est organisé en session de cours de 55 minutes.

Matin		Après-midi	
08.00 – 08.55	séquence pédagogique	13.10 – 14.05	séquence pédagogique
09.00 – 09.55	séquence pédagogique	14.10 – 15.05	séquence pédagogique
09.55 – 10.10	récréation	15.05 – 15.20	récréation
10.10 – 11.05	séquence pédagogique	15.20 – 16.15	séquence pédagogique
11.10 – 12.05	séquence pédagogique	16.20 – 17.15	séquence pédagogique
12.10 – 13.05	séquence pédagogique (lycée)	17.20 – 18.15	séquence pédagogique

### **Le LFSL dispose-t-il d'un internat ?**

Non, nous n'avons pas d'internat à disposition.

### **Quel est le volume horaire de travail d'un enfant par semaine ?**

A l'élémentaire, l'éducation nationale française impose un rythme de 22h d'enseignement par semaine, ce à quoi il faut rajouter les 2h/semaine de Suédois obligatoire soit 24h par semaine.

Au secondaire, cela varie en fonction des options facultatives choisies par l'élève. A cela s'ajoute un travail personnel à faire à la maison pour chaque enseignement, il convient donc d'être très attentif dans le choix des différentes options qui pour certaines ne peuvent pas être compatibles avec des activités extra-scolaires demandant beaucoup d'investissement. Pour plus de renseignements consulter la charte de scolarisation (<https://www.lfsl.net/vie-au-lfsl/regles-de-vie/>).

### **Quelle est la répartition des vacances ?**

Un calendrier des vacances scolaires est remis aux familles dès l'inscription. Ce calendrier tient compte des vacances scolaires suédoises. Il est élaboré selon le rythme scolaire français.

### **Y-a-t-il un service de garderie ?**

Pour l'élémentaire, [le fritids Saint Louis](#) est chargé d'organiser le hors temps scolaire des enfants du CP au CM1. Ses services sont accessibles aux enfants dont les parents répondent aux critères de la ville de Stockholm. Le fritids est aussi ouvert durant certaines vacances scolaires, ainsi qu'au mois d'août.

Les collégiens et les lycéens peuvent quitter l'établissement à la fin des cours ou rester en permanence ou au CDI s'ils le souhaitent.

### **Quelle place le Lycée Français Saint Louis fait-il aux langues étrangères ?**

Le français est la langue d'apprentissage dans l'établissement. A ce titre, tous les cours sont dispensés en langue française, à l'exception des cours de langues.

Dès le CP les élèves bénéficient de 2 heures de suédois et ce jusqu'en 3<sup>ème</sup>. Les enfants sont alors regroupés par niveau de connaissance de la langue et non plus par classes. Retrouvez tous les renseignements concernant le [suédois sur le site dédié](#).

L'anglais est enseigné aux élèves à partir de la classe du CP à raison de deux heures hebdomadaires durant 8 mois de l'année.

En plus du suédois, de l'anglais et du français, le LFSL propose l'enseignement de l'allemand et l'espagnol à partir de la 5<sup>ème</sup>.

### **Y-a-t-il une structure d'accueil spécifique pour les enfants non francophones ?**

Non les enfants doivent maîtriser la langue française, néanmoins un accompagnement pour l'apprentissage de la langue française peut être possible à l'élémentaire.

### **Notre famille ne parle pas français à la maison ; pouvons-nous quand même présenter un dossier d'admission ?**

Si votre enfant provient du système scolaire français, il n'y a aucun problème. Si ce n'est pas le cas, il faut qu'un des deux responsables puissent communiquer avec lui en Français. Le choix d'une scolarisation en français dans un environnement familial non-francophone nécessite un

---

engagement de leur part ainsi qu'un investissement de temps. Tous les parents doivent être prêts à exposer leurs enfants à la langue et à la culture françaises en dehors des salles de classe.

### **Quelle pédagogie s'applique au Lycée Français Saint Louis ?**

Comme tout établissement français, le LFSL est doté d'un [projet pédagogique d'établissement](#). Le projet pédagogique du LFSL consiste à une approche bienveillante qui concilie intérêt et bien-être de l'enfant tout en l'aidant à développer son autonomie afin de préparer les élèves à devenir des citoyens responsables.

### **Le personnel enseignant du lycée est- il français ou suédois ?**

Le LFSL dispose d'un corps professoral d'enseignants francophones, suédophones et anglophones.

### **L'école organise- t-elle des sorties et voyages pédagogiques ?**

Très régulièrement, les enfants de toutes les classes bénéficient de nombreuses sorties scolaires à buts pédagogiques. Retrouvez dans la rubrique [Nouvelles](#) un résumé de certaines activités.

### **Comment s'organise la restauration scolaire ?**

Le LFSL fait appel à un prestataire externe Kleins Kitchen. La Cantine se situe au 3<sup>ème</sup> étage du bâtiment principal, le service commence à 11h pour l'élémentaire et se termine à 13h30.

L'inscription à la cantine est obligatoire pour tous les élèves en Suède et pris en charge par l'établissement. Le menu de chaque semaine est affiché à l'école.

### **Quel type de soutien offrez-vous aux élèves en difficulté ?**

Le LFSL fonctionne en tant qu'école inclusive et dispose d'une équipe de professionnels constituée d'une psychologue scolaire, d'une pédagogue spécialisée et d'enseignants spécialisés. Ils interviennent auprès des élèves qui présentent des difficultés d'adaptation à l'école et sa disponibilité aux apprentissages. Leur intervention se fait à la demande des enseignants, avec l'accord préalable des parents et la coopération de l'élève.

### **Quelles fournitures scolaires doivent acheter les parents ?**

Pour l'élémentaire, l'école fournit l'ensemble des fournitures (stylos et cahiers) en début d'année. Il revient aux parents de vérifier au cours de l'année que le matériel de leurs enfants est toujours suffisant et d'effectuer des achats complémentaires si besoin.

Pour le Collège et le Lycée, les cahiers et les manuels sont fournis. Les élèves doivent acheter le matériel nécessaire par eux-mêmes (Agenda, crayons, compas, calculatrice...).

### **Les parents doivent-ils acheter des manuels scolaires ?**

Tous les livres et manuels d'exercices sont fournis par l'école.

### **Les élèves ont-ils des devoirs à faire à la maison ?**

A l'élémentaire, il n'y a pas de devoir à la maison en principe mais dans la pratique, un travail d'apprentissage des leçons (récitation, tables de multiplication...) et des exercices d'entraînement sont demandés.

Au secondaire, les élèves ont un travail personnel à fournir en complément du cours. Celui-ci n'est pas systématique mais la révision du cours précédent d'une séquence à l'autre est indispensable.

---

Le travail personnel représente du temps chaque soir et le week-end. Il est important d'avoir conscience de ce travail personnel à faire à la maison dans le choix des différentes options proposées.

**Quel est le pourcentage de réussite au brevet et au baccalauréat ?**

99,8% en 2019 au Diplôme National du Brevet et 100% au baccalauréat.